

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 juillet 2026

Nombre de membres en exercice : 15 / Quorum : 8 / Nombre de présents : 13 / Votes par procuration : 2

Liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal au cours de la séance du jeudi 9 juillet 2026 :

Numéro	Objet de la délibération et résumé du contenu	Résultat du vote
	Budget principal 2026 : décision modificative n°1	
D2026/051	- Ajustement de la subvention au refuge SPA « Les Amandiers » de Lavilledieu : + 20 € (pris sur la ligne « divers à ventiler » des subventions aux associations). Nouveau montant : 1420 € - Inscription en section d'investissement d'un montant de 5000 € au compte « terrains de voirie » et de 5000 € au compte « subvention d'investissement » (écritures d'ordre), par suite de la signature d'actes notariés pour des régularisations d'emprise de voirie avec acquisitions à l'euro symbolique.	Approuvé unanimité
	Service Eau et Assainissement	
D2026/052	Validation du devis de la société CANONGE & BIALLEZ pour le remplacement des systèmes de télégestion et télésurveillance des captages et réservoirs d'eau potable, ainsi que des postes de relevage des eaux usées, en prévision de l'arrêt des réseaux mobiles 2G et 3G en 2026 et 2028. Montant : 13 441,00 € HT (16 129,20 € TTC)	Approuvé unanimité
	Service Eau et Assainissement	
D2026/053	Validation de la proposition d'honoraires du bureau d'études Rhône Cévennes Ingénierie pour l'établissement des avant-projets de suppression des apports d'eau de rivière dans le réseau d'assainissement collectif (collecteur rive droite du ruisseau de Merdaric, entre le lavoir de la rue Haute et la station d'épuration) ; remplacement des canalisations amianteciment par des conduites fonte et reprise des regards et branchements existants (travaux prévus dans le schéma directeur d'assainissement) Montant du marché de maîtrise d'œuvre (options comprises) : 13 800 €HT (16 560 €TTC)	Approuvé unanimité
	Personnel communal	
D2026/054	Création d'un emploi d'adjoint administratif de 15 heures hebdomadaires pour le service passeports-cartes d'identité, en raison du prochain départ en retraite d'un agent.	Approuvé unanimité
	Demande de protection fonctionnelle d'un ancien élu	
D2026/055	Protection fonctionnelle et prise en charge par la commune des frais d'avocats de M. Daniel TESTON, ancien maire, mis en cause personnellement dans une affaire opposant la commune à un administré, en raison de faits directement liés à ses fonctions de maire.	Approuvé 3 voix pour 12 abstentions
	Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées	
D2023/056	Désignation de M. Pierre CHAPUIS pour représenter la commune au sein de la CLECT, commission intercommunale chargée d'évaluer le coût des transferts de charges pour garantir la neutralité financière entre les collectivités membres de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans.	Approuvé unanimité